



## SYSTÈME DE SÉCURITÉ NATIONALE : GESTION DE LA CRISE DE L'INVASION DE L'UKRAINE PAR LA RUSSIE

20 janvier 2024

### RÉSUMÉ EXÉCUTIF

- Le Conseil de l'Union européenne est convenu de proroger la protection temporaire des personnes fuyant la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine jusqu'au 4 mars 2025. La protection temporaire (Directive UE 2001/55/CE) est un mécanisme d'urgence de l'UE activé dans des circonstances exceptionnelles, caractérisées par un afflux massif sur le territoire de l'UE.
- En Espagne, la gestion de la crise dérivée de l'invasion russe de l'Ukraine se réalise dans le cadre du Système de Sécurité Nationale.
- L'Espagne augmente le gel des avoirs russes conformément aux sanctions imposées par l'Union Européenne.
- Selon l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), 28 366 580 personnes ont fui l'Ukraine en raison de l'invasion russe, mais 20 638 525 sont retournées dans leur pays.
- 196 639 personnes frappées par le conflit en Ukraine ont obtenu la protection temporaire en Espagne : c'est le cinquième pays de l'UE en nombre de concessions, et représente le 4,5% du total de l'UE.
- 37 011 étudiants ukrainiens déplacés sont scolarisés en Espagne : quatrième pays de l'UE en nombre d'inscriptions scolaires.
- 86 595 personnes originaires d'Ukraine ont reçu une carte sanitaire individuelle (TSI).
- Plus de 20 593 personnes ont trouvé un emploi en Espagne, dont 53% sont des femmes.

### Activation du système de sécurité nationale

Cela fera bientôt deux ans du début de l'invasion russe de l'Ukraine, ordonnée et dirigée par le président russe Vladimir Poutine le 24 février 2022. En janvier 2022, avant le lancement de l'offensive militaire définitive, la menace d'une éventuelle action

militaire de la Russie en Ukraine commençait à préoccuper sur le plan international. De ce fait, et dans le cadre du système de sécurité nationale, le Département de la Sécurité Nationale a entamé une surveillance et une analyse exhaustive de la situation, caractérisée par une tension croissante à la frontière entre la Russie et l'Ukraine, qui s'aggravait avec le déploiement massif de troupes russes dans la région frontalière, soutenues depuis la Biélorussie. En outre, les différents scénarios qui pouvaient découler d'une escalade de la crise ont aussi été analysés et soulevés, dans le but de conseiller dûment le président du gouvernement, qui dirige la politique de Sécurité Nationale ainsi que le Système de Sécurité Nationale, conformément à la loi 36/2015, du 28 septembre, sur la Sécurité Nationale.

C'est à cette fin que le Département de la Sécurité Nationale (DSN) a créé, le 24 janvier 2022, une cellule de coordination (CELCOR) chargée de suivre et d'évaluer la situation en Europe de l'Est, ainsi que les conséquences à l'échelle internationale, et notamment son impact en Espagne dans de nombreux aspects. Depuis lors, cette cellule — sous la direction du directeur du DSN — réunit quotidiennement différents ministères et institutions concernés, afin d'évaluer la situation ; mesurer ses effets en Europe et plus particulièrement en Espagne ; et coordonner la réponse nationale. À l'heure actuelle, un an après sa création, la CELCOR se réunit chaque semaine et publie un rapport périodique. Ce compte-rendu, recueille les informations apportées par chaque ministère qui compose ce groupe de travail, ainsi que les effets de cette crise en Espagne dans chacun de leurs domaines de compétence. Tout ceci est coordonné par le Département de la Sécurité Nationale.

D'autre part, le Comité de Situation a été établi le 2 février 2022. Quelques semaines plus tard, le 24 février, l'invasion russe de l'Ukraine a finalement eu lieu, il y a aujourd'hui presque deux ans. Ce Comité —présidé par le ministre de la Présidence, Justice et Relations avec le Parlement— est un organe de soutien au Conseil de Sécurité Nationale (CSN) et est unique pour l'ensemble du système de sécurité nationale en ce qui concerne la gestion des crises. D'autre part, et dans l'exercice de ses fonctions, il agit conformément aux orientations politico-stratégiques émises par le CSN lui-même dans les crises où son action est requise.

Afin de gérer cette crise, qui a un impact majeur dans de nombreux domaines aussi bien en Europe qu'en Espagne, le Comité de Situation a créé cinq groupes de travail spécifiques destinés à :

1. Établir un plan d'action en matière de cybersécurité au niveau national ;
2. Coordonner et surveiller la mise en œuvre des sanctions approuvées par l'Union Européenne et l'Espagne ;
3. Coordonner et suivre la gestion de l'accueil et de la réception des personnes temporairement déplacées en provenance d'Ukraine ;
4. Collaborer au suivi du plan d'urgence dans le domaine de l'énergie.
5. Collaborer depuis l'Espagne, et dans le cadre de l'Union européenne, à la reconstruction de l'Ukraine.



*Réunion du Comité de Situation 03/10/2023*

Depuis la mise en place de ces groupes de travail, différents départements ministériels et organismes, ayant des compétences dans leurs domaines respectifs, y participent. Cela permet d'assurer la coordination et le suivi de la situation ainsi que de la gestion de la crise et en même temps, de vérifier et accroître l'efficacité des mesures adoptées.

### **Réunions du Système de Sécurité Nationale**

Le Conseil de Sécurité Nationale s'est réuni à six reprises : en 2022, le 24 février, sous la présidence de Sa Majesté le Roi ; et les 4 mars, 21 juin, 11 octobre, 14 février ainsi

que le 12 avril 2023, sous la présidence du président du Gouvernement, afin d'analyser la situation provoquée par l'invasion russe de l'Ukraine, ainsi que ses répercussions en Espagne et notamment en ce qui concerne les conséquences sur la vie quotidienne de l'ensemble des citoyens.



*Réunion du Conseil de Sécurité Nationale 12/04/2023*

De son côté, le Comité de Situation — le plus haut niveau de coordination, présidé par le ministre de la Présidence — s'est réuni jusqu'à vingt-quatre fois à l'occasion de cette crise, la toute première ayant eu lieu le 2 février 2022. Lors de la dernière réunion, tenue le 3 octobre 2023, l'état du conflit entre la Russie et l'Ukraine a été analysé, ainsi que ses répercussions dans différents domaines au niveau national et international.

Quant à la Cellule de Coordination — présidée par la directrice du DSN — les réunions se maintiennent toujours, au cours desquelles les différents ministères et agences discutent de la situation en Ukraine, ainsi que des conséquences de l'invasion russe sur les différents secteurs de la sécurité en Espagne.

### **Groupe de Travail sur le suivi de l'application des sanctions**

Les autorités espagnoles compétentes, en application de la réglementation européenne adoptée dans le cadre de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, ont gelé

les avoirs russes suivants, détenus ou contrôlés par des personnes sanctionnées par l'Union Européenne :

- 65 fonds (comptes courants, actions, etc.)
- 68 biens immobiliers
- 5 navires
- 4 avions.

### **Groupe de Travail sur la réception et la protection temporaire**

Le Groupe de Travail sur la réception et la protection temporaire — un groupe interministériel de coordination présidé par le sous-secrétaire de la Présidence — s'est constitué le 4 mars 2022, suite à [la décision d'exécution de la directive 2001/55/CE du Conseil](#), qui fixe des normes minimales pour l'octroi d'une protection temporaire en cas d'afflux massif de personnes déplacées et à des mesures tendant à assurer un équilibre entre les efforts consentis par les États membres pour accueillir ces personnes et supporter les conséquences de cet accueil. À l'époque, la fuite massive de l'Ukraine à la suite de l'invasion russe était déjà une réalité et, avec cette décision, l'Espagne — ainsi que le reste des pays de l'Union Européenne — se préparait à accueillir toutes les personnes en provenance d'Ukraine qui décidaient de se déplacer jusque dans notre pays.

Le mécanisme de protection temporaire de l'UE, qui a été activé le 4 mars 2022, a été automatiquement prolongé d'un an, jusqu'en mars 2024. Le 28 septembre 2023, le Conseil de l'Union européenne a décidé de prolonger la protection temporaire des personnes fuyant le conflit entre la Russie et l'Ukraine du 4 mars 2024 au 4 mars 2025. Le ministre de l'Intérieur espagnol a assuré que "l'UE soutiendra le peuple ukrainien aussi longtemps qu'il le faudra".





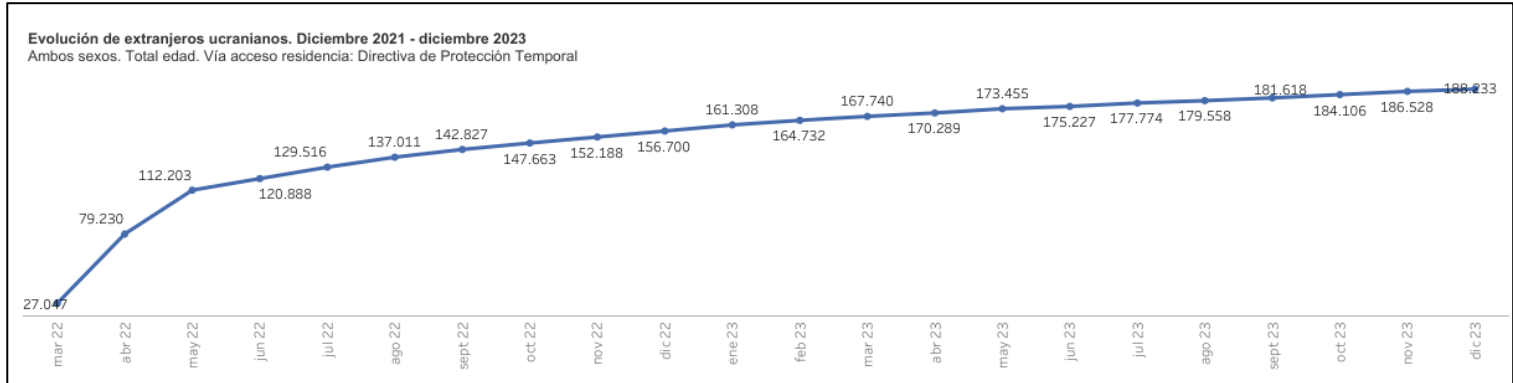
*Groupe de Travail 27/06/2023.*

Ce Groupe de Travail est composé de différents ministères chargés de la gestion de l'accueil, de la réception et de l'octroi de la protection temporaire, ainsi que et du Secrétariat d'État pour la Communication, sous la coordination du Département de la Sécurité Nationale. Depuis sa création, il s'est réuni 23 fois. Lors de ses réunions de travail, les membres du groupe analysent tous les aspects liés à l'accueil, à la réception et à l'octroi de la protection temporaire aux personnes frappées par le conflit. Elle informe également l'Union Européenne et l'OTAN de tout ce qui concerne la gestion de cette crise en Espagne, dans le cadre de ses compétences.

Jusqu'au 14 janvier 2024, [d'après le HCR](#), 28 366 580 personnes ont fui l'Ukraine en raison de l'invasion russe, tandis que 20 638 525 sont retournées en Ukraine. En Europe, au 16 janvier 2024, 4 343 789 personnes affectées par l'invasion russe de l'Ukraine bénéficient de la protection temporaire de l'UE ou de régimes de protection nationaux similaires.

Dans ce contexte, les éléments les plus importants en Espagne sont les suivants :

- Jusqu'au 18 janvier 2024, 196 639 personnes ayant fui le conflit en Ukraine bénéficient d'une protection temporaire en Espagne, qui est donc le cinquième pays de l'Union européenne/UE d'après le nombre de protections temporaire octroyées, derrière la Pologne, l'Allemagne, la République Tchèque et l'Italie. Parmi eux, 61 964 (31,51%) ont moins de 18 ans



Source: [Ministère de l'Inclusion, de la Sécurité Sociale et des Migrations](#)

- En mars 2022, quatre centres d'accueil, de réception et d'orientation (CREADE) ont été progressivement ouverts à Madrid, Barcelone, Alicante et Malaga, où les personnes originaires d'Ukraine bénéficient d'une prise en charge complète.
- À l'heure actuelle, l'octroi de la protection temporaire est géré par les deux centres d'accueil, de réception et d'orientation (CREADE) de Madrid et Malaga, ainsi que par les délégations de la police nationale dans toutes les provinces espagnoles.

<p><b>Ucrania Urgente. Protección Temporal</b>            Información: +34 91 399 00 09 📞  <b>Cita Protección Temporal / Acceso Sistema de Acogida</b>            Málaga: +34 628 216 478 📞            Madrid: +34 666 800 194 📞</p>	<p><b>Cita Acceso al Sistema de Acogida</b>            Barcelona: +34 93 238 21 99 📞            Torreveja: +34 96 522 47 89 📞</p>
--	---

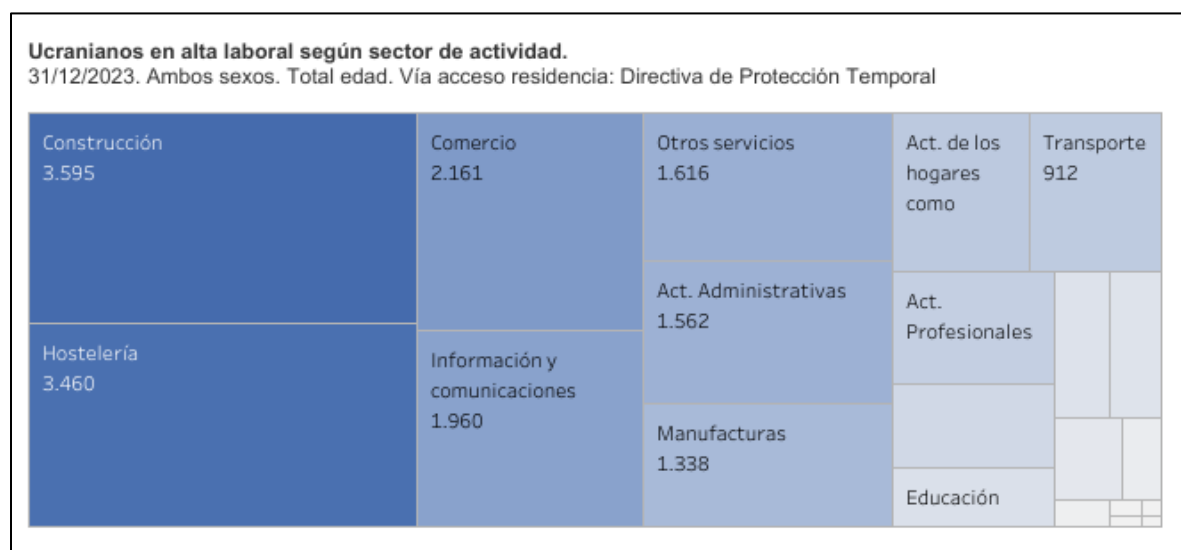
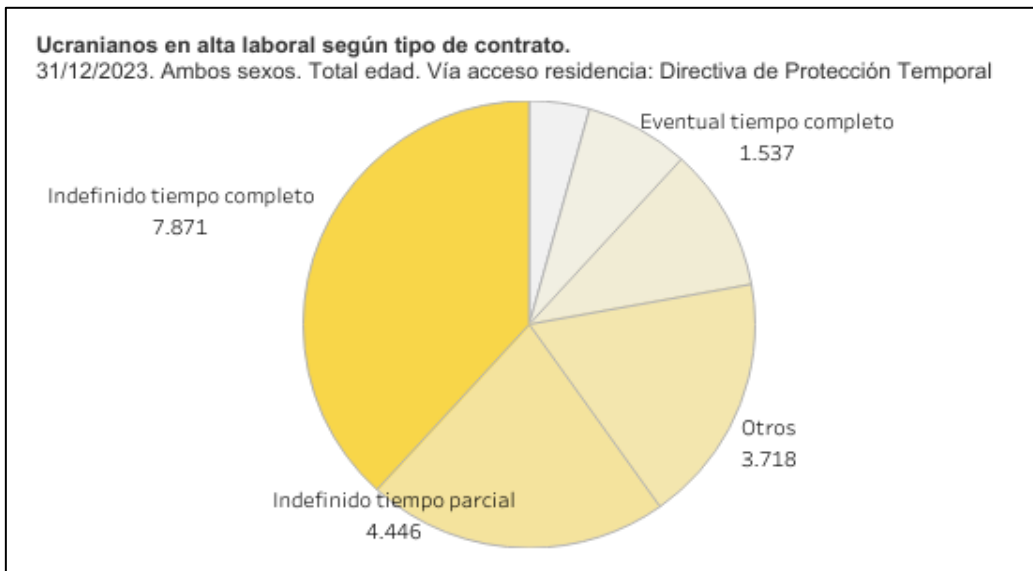
[Ucrania Urgente](#)

- [Le site web Ucrania Urgente](#), géré et coordonné par le Ministère de l'Inclusion, fournit des informations complètes à toutes les personnes frappées par l'invasion russe de l'Ukraine et déplacées en Espagne, ainsi qu'aux citoyens

espagnols eux-mêmes. Tous les ministères responsables des différents domaines concernant les personnes déplacées sont activement impliqués dans l'entretien de cette page.



- Au 31 décembre 2023, plus de 20 593 personnes déplacées ont trouvé un emploi en Espagne, dont 53% sont des femmes.



Source: [Ministère de l'Inclusion, de la Sécurité Sociale et des Migrations](#)



- Au 24 novembre 2023, il y a 37 011 étudiants ukrainiens déplacés en Espagne scolarisés grâce au travail conjoint du Ministère de l'Éducation et des Communautés Autonomes. Parmi eux, 29 470 sont mineurs et 7 541 sont des adultes inscrits dans des écoles de langues officielles et des centres d'éducation pour adultes. En somme, l'Espagne est le cinquième pays de l'UE d'après le nombre d'inscriptions scolaires : 35% des inscriptions correspondent à l'enseignement primaire. En termes de répartition territoriale, celle-ci est conforme à la répartition actuelle de la population ukrainienne en Espagne.
- En décembre 2022, le Ministère de l'Éducation, de la Formation Professionnelle et des Sports a donné son feu vert à la répartition de 13,5 millions d'euros entre les Communautés Autonomes afin de financer les dépenses liées à la scolarisation des enfants déplacés par le conflit en Ukraine. Ces fonds sont destinés à l'engagement de personnel enseignant de renfort, de personnel d'emploi et d'assistants de conversation ; au transport et aux cantines scolaires ; à l'achat de matériel et de mobilier scolaires ; à l'adaptation ou à la rénovation d'espaces pour les classes ordinaires, entre autres.
- D'autre part, le Ministère de l'Éducation a maintenu, entre mars et décembre 2022, un programme d'assistants de langue ukrainienne. L'objectif du programme a été atteint après une durée de 8 mois, puisqu'il s'agissait d'une initiative de soutien et d'accueil dans la phase d'arrivée et d'adaptation. À ce jour, on considère que le processus d'adaptation a été mené à bien et que les étudiants ont développé des liens dans la communauté et se sont installés en Espagne.
- De leur côté, et afin d'aider la communauté universitaire ukrainienne déplacée en Espagne, les universités espagnoles ont développé au cours de l'année 2022 différentes actions afin d'accueillir aussi bien les étudiants, que les enseignants, les chercheurs, et le personnel administratif, tous frappés par le conflit. L'ancien Ministère des Universités, aujourd'hui Ministère des Sciences, de l'Innovation et des Universités, en collaboration avec la Conférence des Recteurs des Universités Espagnoles (CRUE) et le Ministère de l'Inclusion, de la Sécurité Sociale et des Migrations, a promu le « [Plan d'action Université-Refuge](#) » pour les personnes frappées par le conflit en Ukraine. L'objectif

principal de ce plan est d'accueillir les étudiants, chercheurs et personnel administratif qui ont obtenu une protection temporaire. Les principales actions sont le soutien linguistique et culturel, l'orientation universitaire, l'hébergement dans les résidences universitaires et la facilitation de l'accès aux activités universitaires, ainsi qu'aux services sociaux offerts par les universités. Afin de mener à terme ce plan, le décret royal 985/2022 a été approuvé en novembre 2022 pour l'octroi direct de subventions à certaines universités publiques et à la CRUE.

- Au 31 octobre 2023, 2 830 étudiants ukrainiens déplacés ont demandé à être admis dans une université espagnole.
- En ce qui concerne les services de santé, et ce jusqu'au 14 décembre 2023, 86 595 ukrainiens ont reçu la carte sanitaire individuelle (TSI), qui leur permet d'accéder pleinement au système national de santé. D'autre part, dans l'Union Européenne, l'Espagne détache pour son importante contribution au mécanisme de transfert, d'accueil et de traitement de patients par le biais du Centre National de Suivi et Coordination des Urgences (CENEM) et de la plateforme européenne CECIS (*Common Emergency Communication and Information System*).
- Jusqu'au 18 janvier 2024, 249 patients ont été transférés en Espagne pour être soignés. Quant aux rapatriements, sur le nombre total de patients transférés en Espagne, 126 personnes sont déjà retournées en Ukraine.

### *Protection des mineurs*

En outre, depuis le début de cette crise, l'Espagne a renforcé son système afin de garantir la protection des enfants provenant d'Ukraine. Ainsi, le 29 mars 2022 et dans le cadre de ce Groupe de Travail, le Ministère des Droits Sociaux a émis des recommandations concernant la protection des enfants et des adolescents déplacés en raison du conflit causé par l'invasion russe de l'Ukraine.

De même, le 8 juin 2022, le Procureur Coordinateur de la Juridiction des Mineurs a convenu une série d'instructions depuis l'Unité des Mineurs du Parquet Général de l'État sur la protection des mineurs ukrainiens en risque, qui a été envoyée aux Procureurs Délégués des mineurs dans les Communautés Autonomes.

*Soutien aux athlètes ukrainiens*

Le protocole pour rendre possible la pratique des sports fédérés — aussi bien pour les sportifs ukrainiens de haut niveau fédérés que pour les sportifs de base — [a été officiellement présenté le 22 juin 2022](#), au siège du Conseil Supérieur des Sports (CSD). L'objectif de ce protocole est de permettre la pratique de sports fédérés aux enfants et adolescents ukrainiens qui ont dû l'interrompre à cause de leur déplacement en Espagne suite à l'invasion russe de leur pays. Toutes les organisations impliquées dans son développement ont participé à l'événement : l'ex Haut-Commissaire pour la lutte contre la pauvreté infantile (ACPI), le Conseil Supérieur des Sports (CSD), la Fédération espagnole des Municipalités et des Provinces (FEMP) et l'Association du Sport Espagnol (ADESP).